

Règlement du Championnat suisse par équipes

Date de création: 1^{er} janvier 2011
Dernière modification: 28 décembre 2024
Par: D. Holliger, E. Salzmann, Swiss Snooker

Egalité linguistique

Les termes utilisés dans le présent règlement sont de nature générique et concernent indifféremment les genres féminins et masculins.

Note: la version originale allemande du présent règlement fait foi si des problèmes ou des divergences apparaissent.

Subordination

Le présent règlement reconnaît les règlements de Swiss Snooker et y est soumis.

Sommaire

1	Autorisation de participation	3
2	Organisation, inscription et répartition	3
3	Mode de jeu	4
4	Système de jeu	4
5	Direction générale du CS par équipes et directeurs de tournoi	5
6	Remarques générales	5
7	Dispositions finales.....	5

1 Autorisation de participation

Une adhésion à un club suisse est obligatoire.
Tous les joueurs licenciés (SSC, Open, Ligue) peuvent participer au Championnat suisse par équipes. Les joueurs sans licence prennent une licence journalière de CHF 5.- (par joueur).

Une équipe est composée de deux joueurs et d'un joueur de réserve. Ceux-ci doivent faire partie de la même formation dès le délai d'inscription jusqu'à la fin de la finale. Le remplacement d'un joueur durant le CS par équipes n'est pas autorisé.

Une équipe peut se composer de dames, messieurs, juniors, séniors, mélangés ou non.

La finance d'inscription unique fixée par Swiss Snooker autorise à jouer depuis le début des qualifications jusqu'à la fin de la finale.

Une absence inexcusée le jour du tournoi sera sanctionnée conformément au point 4.12 du règlement des finances.

Les membres de l'équipe doivent porter un polo uniforme et un pantalon noir, aussi bien pendant les qualifications que lors de la finale.

Si une équipe ne peut pas participer à une journée de finale, une autre équipe peut être nommée (par tirage au sort parmi les 2^e des groupes). L'équipe qui ne participe pas perd tous ses droits (coupes, médailles, prix en espèces).

2 Organisation, inscription et répartition

Le CS par équipes n'aura lieu que si au moins 8 équipes sont inscrites.

Un tour qualificatif sera joué un week-end prédéfini par Swiss Snooker. Le nombre de lieux de tournoi sera communiqué au début de la saison respective, mais peut être augmenté à brève échéance en cas de forte demande.

Toutes les équipes doivent être annoncées à la direction générale du CS par équipes avant la fin du délai d'inscription. Plus aucune autre équipe ne sera agréée après le délai d'inscription.

Toutes les équipes annoncées seront réparties par la direction générale du CS par équipes dans les différents lieux de tournoi pour la qualification.

3 Mode de jeu

Dans la semaine après le délai d'inscription, le mode de jeu du tour qualificatif sera annoncé. En fonction du nombre de participants, des matchs de groupes seront organisés. Alternativement, la CT peut définir un mode de double KO ou de KO direct. Le nombre de qualifiés pour le tour final est déterminé proportionnellement en fonction du mode et du nombre d'équipes par lieu de tournoi.

L'exemple suivant montre sur quel mode de jeu il est possible de jouer:

*16 équipes sont inscrites. Swiss Snooker fait la répartition suivante:
8 équipes dans chacun des 2 lieux de tournoi.*

Dans chaque lieu de tournoi, on joue en 2 groupes de 4 équipes. Pour chaque groupe, il y a 2 équipes qui sont promues en demi-finales. Les vainqueurs des deux demi-finales se qualifient pour la finale de la saison du Championnat suisse par équipes.

Alternative :

Un groupe de quatre équipes jouent dans quatre lieux de tournoi. Le vainqueur du groupe se qualifie pour la finale de la saison.

Etablissement des têtes de série pour la finale de la saison du CS: les finalistes du 1^{er} lieu de tournoi seront tirés au sort contre les finalistes du 2^e lieu de tournoi. Les demi-finales / finales seront jouées dans le cadre du Championnat suisse officiel. Le nombre de frames est déterminé dans le cadre de l'organisation du Championnat suisse.

4 Système de jeu

Avant chaque match avec une équipe adverse, les équipes peuvent chacune nommer deux de leurs joueurs pour la rencontre. Aucun joueur ne peut être remplacé au cours d'une rencontre.

L'ensemble de la rencontre se joue en double avec coup alternatif.

Pour la distance, la rencontre se joue normalement en Best of 5.

La direction générale peut toutefois décider avant le début du tournoi que les 5 frames seront toutes jouées jusqu'au bout.

En cas de besoin (très petit ou très grand nombre de participants), la CT peut également fixer une autre distance de jeu.

Une concertation des joueurs entre eux en double (analyse de la situation de jeu) est permise, mais uniquement avant la reprise. Après le premier coup et jusqu'à la fin de la reprise, d'autres concertations sont interdites.

5 Direction générale du CS par équipes et directeurs de tournoi

Le directeur général du Championnat suisse par équipes est défini par Swiss Snooker. La nomination des directeurs de tournoi incombe aux clubs et centres affiliés ou à Swiss Snooker. Le directeur général et les directeurs de tournoi ont les tâches suivantes:

- Défense des intérêts du CS par équipes
- Respect des règlements de Swiss Snooker
- Création et respect du calendrier
- Gestion des tableaux
- Première instance de décision en cas d'éventuels problèmes

6 Remarques générales

Les membres de l'équipe des vainqueurs obtiennent le titre de «Champion suisse par équipes». Selon entente avec le coach national, l'équipe est autorisée à participer à des compétitions internationales par équipes. Les remises des prix et la proclamation des rangs du Championnat suisse par équipes ont lieu le jour de la finale, après le match final.

La section Snooker est responsable de fixer les finances d'inscription, les prix et les coupes (voire règlement des finances).

7 Dispositions finales

Ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Les modifications de ce règlement nécessitent l'acceptation du comité.